



Christophe Ferrari

Maire de Pont de Claix
Président de Grenoble-Alpes Métropole

SANTÉ

Coronavirus : protégeons-nous ainsi que nos proches

Chères Pontoises, chers Pontois,

Je m'adresse à vous alors que notre ville, qui était déjà placée en zone d'alerte renforcée depuis le 23 septembre, est désormais placée en zone d'alerte maximale depuis le jeudi 8 octobre.

Le lundi 12 octobre, le port du masque est rendu obligatoire pour toute personne à partir de 11 ans dans les rues et les espaces publics de la commune de Pont de Claix.

En tant que maire, après en avoir échangé avec l'équipe municipale, j'ai indiqué au Préfet que je me montrais favorable à cette mesure qui vient renforcer l'arsenal de lutte contre la propagation du coronavirus.

Je vous appelle au strict respect de cette règle ainsi que de toutes les mesures sanitaires édictées pour lutter contre le virus. C'est factuel : la hausse du nombre de personnes hospitalisées rapportée à la population totale a accéléré de manière beaucoup plus forte en Isère que dans le reste de la France.

Afin d'endiguer la propagation de la Covid-19, il existe certes de nouvelles restrictions sanitaires. Mais **nous ne pourrions faire face qu'en étant responsables individuellement et collectivement**. La vigilance de chaque Pontois est primordiale.

En effet, chacun doit se mobiliser aussi et surtout dans la sphère privée. Près de 40 % des contaminations se font lors des réunions de famille. Une vigilance individuelle et collective est donc indispensable dans nos familles et dans nos rencontres privées en général pour parvenir à faire baisser les chiffres de l'épidémie. Le virus touche tout le monde, il reste particulièrement dangereux pour les plus fragiles d'entre nous et notamment les personnes âgées.

Le taux de positivité chez les personnes de plus de 65 ans, qui mesure le nombre de personnes confirmées sur le nombre de personnes testées, est très élevé sur notre territoire. Il est bien plus haut que les seuils d'alerte fixés par les autorités sanitaires, tout comme le taux d'incidence. Ces taux sont certes plus élevés chez les jeunes, mais il y a une forte probabilité de contamination des personnes âgées dans la sphère privée.

En tant que Président de Métropole, je suis en lien permanent avec le Préfet. Afin d'endiguer l'aggravation de la situation sanitaire, j'ai réuni mardi 6 octobre les maires et représentants des CCAS de 49 communes lors d'une conférence des maires en présence du Préfet et de la 1^{re} vice-présidente du Département. La coordination est nécessaire devant l'augmentation du nombre de personnes de plus de 65 ans touchées par la maladie. Je souhaite en outre qu'un travail soit amorcé avec le Conseil départemental pour un suivi particulier de nos aînés.

Le CCAS de Pont de Claix a activé la procédure de veille qui permet un suivi régulier par téléphone des personnes âgées isolées et des personnes vulnérables. Vous pouvez vous inscrire pour cela auprès du CCAS au 04 76 29 80 22.

La situation n'est pas allée en s'améliorant depuis le mois de septembre. Alors **j'en appelle à votre responsabilité. Il nous faut redoubler de vigilance lors du contact que chacune et chacun d'entre nous peut avoir avec les personnes âgées**, et de manière générale lors de nos réunions privées.

Chacune et chacun doit respecter scrupuleusement les mesures sanitaires destinées à faire reculer la maladie. Nous n'avons de cesse de le répéter, les gestes barrières doivent être appliqués en toutes circonstances : dans les espaces publics, dans les transports, dans les commerces, sur le lieu de travail, mais aussi à la maison et avec nos proches.

Plus que jamais, nous avons besoin de solidarité, nous avons besoin de prendre soin les uns des autres, nous avons besoin d'attention collective.

Très fidèlement,



Christophe Fenestru